

ZEBU NEWSLETTER N° 28 du 5 mars 2003

Edition spéciale

(suite à un problème technique d'accès à notre site, cette newsletter n'a pas été publiée à la date voulue. Merci de nous en excuser. Elle a été toutefois envoyée individuellement aux Zébuphiles dès le 6 mars)

Chers ami(e)s Zébuphiles,

La Zébu Overseas Bank n'est plus, vive le Zébu Overseas Board !

Victime d'une ingérence de la Commission Bancaire Française dans les affaires malgaches, nous sommes obligés de changer de nom, l'utilisation du mot bank étant réservée aux organismes de crédit dûment accrédités. Ce que nous ne sommes pas encore. Les logos avec le nouveau nom seront bientôt mis à jours sur le site ainsi que les documents divers.

Exit la Bank et vive le Board ! Nous rengainons donc nos pulsions « DavidcontreGoliathesques » afin de dépenser notre énergie au vrai but de la ZOB, l'aide aux paysans, plutôt qu'en querelles juridiques mesquines.

Suite à notre consultation, vous avez été nombreux à nous proposer des noms pour remplacer le « Bank », nous avons dû hélas trancher et éliminer « Banane », Bordel » « Bite » « Business ». etc. Désolé pour les auteurs imaginatifs dont les propositions n'ont pas été retenues !

En tant que nouvelle direction depuis novembre 02, et au vu de notre audit en cours, nous sommes clairement dans la situation suivante :

Comment faire fonctionner une société qui garantit des résultats (vos 7% d'intérêts) tout en fonctionnant comme une ONG (association), subventionnée à perte, qui donne dans le social chez les paysans les plus pauvres.

Rappelons-nous le concept de la ZOB : proposer à des personnes dans le monde un placement financier éthique rémunéré à 7% et remboursable après 2 ans dont l'objet est d'aider une famille malgache pauvre à bénéficier d'un zébu ou d'un autre animal.

Nous ne souhaitons pas abandonner ce concept, mais nous devons préciser les engagements de la ZOB vis-à-vis de vous et des familles bénéficiaires de votre argent, afin de tenir compte des 5 années d'expériences sur le terrain, et de réajuster ce qui ne fonctionne pas concrètement.

L'audit en cours fait apparaître que les dirigeants bénévoles successifs de la ZOB depuis 1996 ont pêché par excès de bonté !

Nous pouvons les comprendre : Comment retirer un Zébu à une famille nombreuse dont le père est malade, en pleine crise économique et politique pour une dette de quelques Euros ?

De même, aucun bénévole n'a eu le cour d'appliquer à la lettre le contrat qui prévoyait que le premier veau revienne à la ZOB au titre « d'auto-assurance » pour compenser la mortalité.

Résultat : une situation pas simple sur tout les plans, mais un potentiel incroyable !

Votre argent sert effectivement à quelque chose de concret auprès des familles malgaches, mais sur un plan strictement financier et comptable, les difficultés sont nombreuses, ne nous le cachons pas.

C'est pourquoi nous sommes obligés de vous proposer un certain nombre de réajustements sur le contrat moral qui nous lie, simplement pour assurer une bonne gestion du concept.

Tout ceci n'est bien sûr qu'une **proposition de modification** du contrat des souscripteurs déjà enregistrés... Un contrat signé est un engagement, même moral.

Nous demandons donc à chacun votre avis et accord formel sur les propositions qui suivent pour qu'elles vous soient applicables.

Le Plan Epargne Zébu, le PEZ, ou le PEC et les autres Plans, est un investissement bloqué sur une durée minimale de 2 ans et un jour, législation bancaire oblige.

Il rapporte un intérêt annuel de 7 % à compter de la date de valeur sur notre compte bancaire à Madagascar.

Passé ces 2 ans et un jour, le souscripteur peut se faire rembourser son Plan Epargne Zébu en Francs Malgaches, en se rendant en personne sur place à Madagascar muni de son certificat original de propriété, augmenté des intérêts courus. Et ce pendant une durée de 3 ans, sauf si le paysan qui achète l'animal n'a pas encore fini de le rembourser.

A l'anniversaire de la cinquième année suivant la réception des fonds, et s'il ne s'est pas fait rembourser, le souscripteur abandonne sa créance auprès de la ZOB.

Pour toujours décider de l'utilisation de votre argent, nous vous proposerons sur le site www.zob.org plusieurs dossiers de Projet d'Intervention pour le Développement Rapide (P.I.D.R.) au profit duquel vous pourrez abandonner votre créance.

Tous ces MicroProjets répondront à des besoins exprimés en terme de petites infrastructures par les familles que nous aidons déjà : micro centrale, adduction d'eau, puit, pont, grenier, tank à lait, étable, tracteur, ordinateur, éolienne, syndication, camion frigorifique, charrue, panneaux solaires, etc.

Pour suivre l'orthodoxie des placements financiers et tendre vers notre rôle de prêteur (Qui a dit banque ?) du 3ème type, des frais de gestion annuels de votre Plan Epargne sont facturés sur la base de

1,5% du montant du capital investi.

Ils peuvent être réglés d'avance pour les 5 ans de durée maximale du Plan ou être déduits à chaque début d'année du montant des intérêts dus.

En cas de mort de l'animal, le prix d'achat du zébu - diminué des remboursements de capital déjà effectués par le paysan contractant - est déduit du Plan Epargne qui continue à courir.

Si le paysan responsable du décès rembourse l'intégralité de la bête, l'animal est remplacé au profit du souscripteur.

Une assurance décès est actuellement à l'étude.

Concernant le montant des Plans Epargne, nous sommes obligés de tenir compte de l'évolution des prix depuis 5 ans :

Le PEZ, Plan Epargne Zébu, augmente légèrement de 250 EUR à 300 EUR.

Le PEC, Plan Epargne Cochon, passe de 50 EUR à 100 EUR. La peste porcine a fait considérablement augmenter le prix du jeune cochon. Mais cela reste un animal très demandé par les paysans.

Voilà donc nos nouvelles modalités de fonctionnement côté souscripteur.

Pour tous les anciens souscripteurs ayant réglé leur Plan Epargne, accord moral déjà passé oblige, nous avons besoin de l'accord formel de chacun pour les modalités de transition suivantes :

. Pas de changement du montant du Plan Epargne ;

. Les frais de gestion s'appliquent à partir du 1 janvier 2003 ;

. En cas de mort de l'animal, les nouvelles modalités s'appliquent pour les animaux morts après le 1er mars 2003 ; les animaux morts avant cette date sont remplacés comme prévu avant, sauf accord du souscripteur.

Pour les souscripteurs ayant déjà versé leur argent depuis plus de 2 ans et un jour au 1er mars 2003, la période de 3 ans où il est possible de se faire rembourser sur place commence au 1 mars 2003. Pour les autres, les nouveaux délais s'appliquent.

Pour tous les souscripteurs en liste d'attente et qui n'ont pas encore réglé leur Plan Epargne, les nouvelles modalités s'appliquent, sous réserve bien sûr de leur accord formel. Le règlement du Plan a valeur d'acceptation de ces nouvelles modalités.

Désolé de toutes ces précisions " administratives ", mais nous souhaitons continuer à jouer le jeu de la clarté et de la transparence.

Côté paysans, nous renforçons nos enquêtes sur les candidats et nous sommes plus stricts sur les papiers

des animaux. Les paysans sont désormais responsables des traitements vétérinaires.

Pour accompagner cette réorganisation, nous avons lancé le **Projet ZO-DEV, le Droit au Développement**, pour mettre en place un réseau de Groupements de Paysans Eleveurs pour améliorer nos relations avec les gestionnaires de vos placements et mieux comprendre les besoins d'encadrement complémentaire, de formation et d'équipements des paysans.

Comme nous vous l'avons déjà dit, la fourniture d'un zébu n'est pas suffisante.

C'est pourquoi l'une des composantes importantes du Projet ZO-DEV porte sur la mise en place de pâturages communaux gérés par les Groupements de Paysans pour leur permettre d'assurer une nourriture suffisante à vos animaux.>

Autre objectif du projet : la création d'une coopérative d'achats d'intrants comme les produits vétérinaires, les semences ou les engrais...

Notre réorganisation se doit d'être efficace et utile immédiatement.

Nous tenons à la disposition de ceux qui le désire le dossier complet du Projet ZO-DEV, le temps de le mettre sur le site Internet.

Compte tenu de la demande en vaches laitières, il est créé un nouveau Plan Epargne :

Le PV, Plan Vache laitière, fixé à 800 EUR, permet d'acquérir une vache d'origine étrangère faisant entre 15 et 25 litres de lait par jour.

Sur le terrain, nos 2 hectares de maïs poussent bien, ainsi que les 9 hectares de pâturages et de foin. Ces terres sont mises à disposition par un des actionnaires.

La construction de la nouvelle ferme a été reportée à la fin de la saison des pluies. Elle servira de ferme pilote dans le Projet ZO-DEV.

La ferme historique a vu la naissance de 4 petits veaux depuis la dernière ZébuNewsLetter. Tout le monde va bien merci ! Nous avons également agrandi l'étable pour mieux accueillir les zébus en transit.

Concernant le placement d'animaux, une soixantaine de famille ont pu être dotées d'un animal depuis le début de l'année. Nous sommes donc loin de notre vitesse de croisière que nous nous sommes fixés : entre 50 et 100 par mois. Mais nous constatons que le cheptel bovin local est très mal en point.

Notre Projet ZO-DEV intègre une importante action de relance de la production de veaux mais il faut le temps que l'organisation se mette en place et que la nature fasse son travail.

Autre information, nous avons changé de bureaux. Les nouveaux se trouvent sur la route d'Ambositra, toujours à Antsirabe. Ils sont mieux placés, plus pratiques et nous coûtent moins cher. Que demander de

plus ?

A propos des Plans Epargne Mouton, ceux qui ont visité notre site Internet récemment ont vu que nous avons arrêté ce Plan, car, sur les Hautes Terres, nous ne trouvons pas de paysans preneurs. C'est pourquoi nous sommes obligés de proposer à tous ceux qui ont souscrit un PEM, soit de le transformer en Plan Epargne Cochon, soit d'attendre que nous ayons trouvé un autre animal demandé, comme peut-être les chèvres ou les poules. Mais il nous faut d'abord mettre au point l'organisation en aval.

A propos des Plans Epargne Cochon, tous les souscripteurs en liste d'attente peuvent effectuer le virement de leur Plan car nous avons placé presque tous les PEC réglés en attente. Merci de nous préciser si vous voulez un mâle ou une femelle. Attention, nous sommes obligés d'appliquer le nouveau tarif de 100 EUR, avec votre accord bien sûr, car 50 EUR ne permettent plus de couvrir le prix d'achat d'un porcelet tout rose.

Nous profitons également de cette lettre pour remercier vivement M. Alain D., souscripteur, qui vient de passer 3 semaines bénévolement ici à nous aider à remettre au propre une grosse partie de notre comptabilité, et dont les conseils extérieurs nous sont très utiles dans notre réorganisation. Les nouvelles modalités des Plans Epargne sont en grande partie le résultat de nos discussions.

Nous nous préparons aussi à accueillir plusieurs stagiaires étudiants en fin de cycle qui vont nous aider sur le Projet ZO-DEV.

Enfin, nous préparons pour début avril une Fête des Récoltes pour réunir nos paysans en contrat et parler de l'avenir... avec eux et nos partenaires potentiels. Nous finissons de préciser les détails de cette Fête dont vous pourrez prendre connaissance très bientôt sur notre site Internet et bien sûr nous rejoindre ! Ateliers de discussion, élection de la plus belle zébute et de la plus belle cochonne, séances de formation et de vulgarisation, présentation d'outils et de techniques agricoles, vente d'animaux... Quelque chose entre la fête paysanne et le Salon de l'Agriculture.

Comme vous le voyez, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Et comme les choses avancent bien, nous sommes résolument optimistes et pleins d'énergie.

Même si nous avons toujours du mal à résorber notre retard dans l'attribution d'animaux... Merci au passage de votre très grande patience et aussi pour tous vos messages de soutien et suggestions.

Nous vous proposerons très bientôt d'autres formes d'aide, au vu des échanges de courriers avec certains d'entre vous.

Comme par exemple de remplir un container à partir de France d'objets dont vous n'avez plus besoin (ordinateurs, bidons de lait, vélos, mobylettes, vêtements, charrues...).

Ces nouveaux Projets en recherche de financement seront bientôt présentés sur le site Internet avec un forum d'échanges.

Nos deux appareils photo numériques sont hors service : l'un en panne, l'autre a été volé sur le marché

aux zébus, d'où un certain retard dans les mises à jour de photos. Si certains d'entre vous ne savent plus quoi faire de leurs appareils numérique ancienne génération.

Enfin, nous ne pouvons pas terminer cette lettre sans vous remercier au nom de toutes les familles que nous aidons avec votre argent. Même si parfois les paysans ont des difficultés à le rembourser, nous trouvons souvent une solution à l'amiable. Les finances de la ZOB en prennent parfois un coup, mais nous existons d'abord pour aider des familles en difficultés et non pour les convoquer devant un Tribunal !

Amitiés zébuphiles

Paul Sigogneau

Marco Ramaritina Bourgeon

Ainsi que toute l'équipe : Dieudonné, Faly, Frankita, Mamy, Roger, Stéphane, Tantely, et les autres

Cette zébu newsletter a été envoyée à tous les souscripteurs, si vous ne l'avez pas reçue, merci de nous envoyer votre nouvelle adresse e-mail pour mise à jour de nos données.

Paul Sigogneau